

Image not found or type unknown



Facturation 1 an après résiliation

Par **berenjerome**, le **08/04/2009** à **07:42**

Bonjour,rnrnVoilà maintenant un an que j'ai résilié un forfait téléphonie mobile chez virgin mobile et je continue toujours à recevoir des factures par courrier. Pourtant la résiliation à été faites dans les normes, recommandé avec AR et de plein droit puisque c'était un forfait sans engagement.rnrnJe précise que je ne suis pas prélevé puisque j'ai fait opposition à ma banque.rnMalgré mes nombreux appels et courriels au service client qui reconnaît l'erreur je recoit toujours des factures dont le montant grimpe de mois en mois.rnrnVoilà je ne sais pas quoi faire, si quelqu' un peut m'aider je l'en remercie d'avance.rnrnCordialement.